quoique grave, se mettent pas ses jours en danger.

L'église catholique de Notre-Dame dans Grode road Saint-John's Wood a été en partie détruite par les flammes.

OFFICIERS ALLEMANDS EN ITALIE

Rome, 27 décembre. — Une vingtaine d'officiers allemands sont arrivés hier à Rome. Ces officiers ont, dit la presse officieuse, un congé d'un an pour leur permettre de visiter l'Italie dans toutes parties.

La vérité est que ces officiers ont pour mission de réorganiser les différents services de l'armée italienne, pour la mettre mieux et état de lutter contre la France.

Faits Divers Télégraphiques

(De nos correspondants particuliers.)

INCENDIE D'UN CHATEAU. — Amiens, 27 décembre. — Un incendie a détruit totalement le château de Sénarpont, propriété du marquis et de la marquise de Sénarpont.

Les pertes qui ne sont couvertes par aucune assurance, s'élèvent à cinq cents mille francs.

Le marquis, âgé de quatre-vingt-trois ans, le marquis, presque octogénaire, ont pu être sauvés par une fenêtre.

A pied, ils étaient descendus que le château n'était plus.

Une cassette renfermant trois mille francs en or et divers papiers de famille a disparu.

UN VIEILLARD TUÉ PAR SON NEVEU. — Lyon, 27 décembre. — Un vieillard de 76 ans, M. Antoine Giraud, avait invité son neveu Joseph Dervez à venir passer chez lui les fêtes de Noël. Ce dernier, à ce qu'on croit, sans doute une somme de 25,000 fr. que son oncle tenait serrée dans une armoire, l'attendit hier dans l'écurie et, à coups de marteau dit le crime, il ne lui alla rencontrer et en tirer que le vieillard avait été atteint par une ronde d'un autre.

Celle-ci conçut des doutes et alla prévenir le poste. Les gardiens, qui étaient en quête de rétablir les faits, Joseph Dervez, qui a fait des aveux, a été mis en état d'arrestation.

UN DESCENDANT DE MARCEAU. — Rouen, 27 septembre. — On a trouvé mort sur le pont qu'il occupait dans la cabane d'un bateau, le sieur Laure Marceau, vieux marinier, petit neveu du général Marceau.

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR UNE VIEILLE FEMME. — Perpignan, 27 décembre. — Une femme de soixante-quinze ans, du nom de Pull, demeurant à Thuir, a été assaillie dans son lit par un individu qui l'avait grièvement blessée à la gorge à coup de l'étranger.

Les voleurs, car ils étaient plusieurs, après avoir pris dans un tiroir 600 francs environ, avaient attendu au moment de partir une plainte de la victime, sont revenus sur leurs pas et l'ont frappée de deux coups de couteau, l'un au sein, l'autre au ventre. L'état de la malheureuse femme est des plus graves. La gendarmerie a arrêté un individu soupçonné d'être l'un des auteurs du crime.

DRAME DE LA JALOUSIE. — Paris, 27 décembre. — Un étudiant, Charles d'A..., a tiré, boulevard Saint-Michel, à Paris, un coup de revolver sur son ancienne maîtresse, Juliette C..., qui l'avait abandonné pour suivre un vieux Brésilien et le négrant en passant devant le café où il étudiait.

ASSASSINAT ET INCENDIE. — Saint-Maixme, 27 décembre. — Cette nuit, un vieillard de 82 ans, nommé Joseph Godrel, habitant Saint-Maixme (Aube), a été assassiné à coups de massue. Sa femme a été blessée mortelle.

Après avoir essayé vainement d'étouffer le feu qui est l'assassin, elle est sortie toute enflammée et est allée mourir sur la route et a donné l'alarme.

Mais il était trop tard pour qu'on pût sauver le malheureux qui a été détruit par l'incendie.

Le cadavre du vieillard a été retrouvé à demi carbonisé dans les décombres.

L'assassin, après avoir fouillé tous les meubles, n'a emporté que trente-cinq francs.

Une somme de 1,400 francs, cachée dans des draps de lit, a échappé aux recherches de l'assassin et a été retrouvée.

DRAME CONJUGAL. — Périgueux, 27 décembre. — Le sieur Rodes, propriétaire-cultivateur, a surpris sa femme avec son domestique; il a fait deux fois sur eux, les blessant gravement l'un et l'autre. Malgré sa blessure, le domestique voulut essayer de se sauver par la fenêtre. Rodes l'atteint à coups de crosse; puis en vengeance accomplie, laissant sa femme dans un état désespéré, il vint se constituer prisonnier à Sarlat.

UN SOLDAT TAMPONNÉ PAR UN TRAIN. — Paris, 27 décembre. — Un malheureux soldat du 129e régiment de ligne, en garnison à Noisy-le-Sec, le nommé Pierson et son camarade, le nommé Rio, arrivaient à quatre heures du matin à la gare de Paulin et demandaient l'heure du départ du premier train pour Noisy-le-Sec.

A six heures, leur fut répondu.

Ils décidèrent donc de prendre le train à Paris.

Arrivés au commencement de la route, pour gagner le pont de chemin de fer, Pierson quitta son camarade pour traverser la voie, la boue a été cadavérisant très épaisse.

Le train 36, qui passe à la gare de Paulin à quatre heures trente-deux minutes, arrivait à ce moment à toute vitesse.

Rio attendit quelques minutes, puis, ne voyant pas revenir son camarade, il se décida à monter sur la voie.

Son pied avant heurté quelque chose, il se baissa et reconnut le cadavre de l'infortuné Pierson le tampon de la machine l'avait frappé en pleine poitrine.

Rio a été serré à la gare de Paris où il a fait sa déposition à M. Morin, commissaire de surveillance administrative.

L'INFLUENZA

Les remèdes

Voici le remède employé par le docteur Huchard, un spécialiste qui s'est consacré à l'étude des épidémies de grippe et l'importateur en France de l'antipyrine.

Pour M. Huchard, le remède à l'influenza, c'est l'antipyrine additionnée de bicarbonate de soude, afin d'en assurer la tolérance gastrique.

Voici, d'ailleurs, son ordonnance :

Antipyrine	10 gr.
Bicarbonate de soude	6 gr.

En dix cachets. Un paquet deux ou trois fois par jour, à quatre heures d'intervalle, dans un peu eau sucrée (l'antipyrine peut être prise au moment des repas ou de la soupe).

On peut remplacer l'antipyrine par la *phénacetine* (0.50 centigr. en cachets, deux ou trois fois par jour), ou encore par le *salol*, d'après cette formule :

Salol	5 gr.

Pour dix cachets. Prendre cinq cachets par jour.

On prescrit souvent aussi la morphine et la codéine, mais la quinine est le remède le plus populaire; on s'en sert même sans l'avis du médecin. On en prend deux ou trois fois par jour. Un autre remède assez suivi est l'alkaram : c'est une préparation d'acide carbonique et d'ammoniaque qui ne s'emploie que par inhalations.

Quand la fièvre s'en mêle, on prend du salicylate de soude.

Au début du mal, dès que ses premières atteintes se font sentir il faut se mettre au lit ou rester à l'intérieur, au chaud et observer la diète la plus absolue. Cette précaution immédiate est presque toujours passer l'épidémie en vingt-quatre heures.

A PARIS

Paris, 27 décembre. — La situation, en ce qui touche l'épidémie à Paris, ne s'est pas aggravée.

Ainsi, dans la journée d'avant-hier, il y a eu 814 décès, alors que chaque année, à pareille époque, la moyenne est de 180 à 200.

En Province

A Lille

La maladie semble prendre un beaucoup de terrain depuis deux jours, le présente maintenant chez toutes les catégories d'une véritable épidémie. Le nombre des décès avons donné hier de la situation peut-être considéré comme très fidèle. L'administration des Pompes funèbres est débordée d'une manière sensible et le nombre des malades s'accroît de moment en moment.

Dans les casernes, il n'y a pas eu d'amélioration comme, de ces casernes, le *deuxième bataillon d'artillerie de forteresse* continuent à payer fortement leur tribut à la fièvre.

A la Mairie, plusieurs employés et chefs de services sont assez gravement atteints. Quant à la Compagnie des Tramways, au sein de laquelle on avait accusé un certain nombre de cas, elle compte seulement six hommes malades.

On prétend que l'*Influenza* a commencé à se répandre dans une filature ouvrière, mais ce bruit n'a rien de bien fondé.

Jusqu'ici, la maladie n'a point fait de victimes et tout porte à croire qu'elle conservera son caractère bénin.

Parmi les établissements hospitaliers, l'hospice Gantois est le seul où la contagion existe; des employés de l'administration restent souffrants.

Dans les écoles communales, les cas sont fort rares. Mais après l'Institut industriel, le Lycée de Lille paraît le plus atteint.

Nous savons de source certaine qu'il y a actuellement dans notre établissement d'enseignement secondaire une trentaine de pensionnaires de lits des externes, le nombre des absences se chiffre et hier plus de trente élèves n'ont pas assisté aux cours.

Il est absolument nécessaire que l'autorité académique intervienne et prenne les mesures nécessaires en pareil cas.

Les vacances du jour de l'an sont trop proches pour que M. le Recteur hésite un seul instant à fermer ces jeunes gens. En allant passer quelques jours de plus à la campagne, ceux qui sont encore bien portants auront grandes chances d'échapper à la contagion.

A VERSAILLES

Mort de trois soldats

Versailles, 27 décembre. — Trois soldats sont morts, à l'hôpital, des suites de l'influenza.

A la gendarmerie, dix-huit hommes sont atteints, ainsi qu'un brigadier.

Le gouverneur militaire a donné des ordres pour qu'il lui soit adressé chaque jour un rapport sur l'état sanitaire des troupes.

A TROYES

Troyes, 27 décembre. — L'*Influenza* vient de faire son apparition à Troyes.

Le lycée, le pensionnat du Sacré-Cœur, et d'autres établissements viennent d'être évacués.

Le commerce est également fortement atteint.

A DIJON

Dijon, 27 décembre. — Les troupes de la garnison de Dijon sont atteintes de l'influenza.

L'épidémie sévit avec force sur les soldats du 26e de ligne et du 5e chasseur.

A la caserne Vallière, il y a tous les jours, à la visite, de 80 à 100 troupiers; mais, jusqu'à présent, on n'constate pas de cas graves.

A ROUEN

Rouen, 27 décembre. — Par suite des nombreux cas d'influenza qui s'étaient déclarés à l'Ecole normale d'instituteurs et à celle des instituteurs-adjoints, la date des vacances du jour de l'an a été avancée pour les élèves de ces deux écoles qui ont été renvoyés dans leurs familles samedi dernier.

L'épidémie a fait également son apparition au lycée où il y a actuellement, dit-on, une vingtaine de malades.

Au 6e de dragons, on a constaté une cinquantaine de cas.

A l'Etranger

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 27 décembre. — Quelque ce soit le chiffre qui a été annoncé par le docteur Ilechanov comme devant succéder à l'influenza, les soit de la Russie du sud-est annoncent que cette maladie tend à se transformer en typhus très contagieux.

Revue de la Presse

Le *Figaro*, lui aussi, approuve la loi Bardoux, qui relègue les exécutions capitales à l'intérieur des prisons.

Il ne faut pas rougir de l'échafaud, puisque tous tenir à tous en servir, nous disent les défenseurs surtout de la Grèce pour tous.

Certes non, mais puisque le public, dans sa curiosité malsaine, se cherche autour de l'échafaud, qu'un spectacle abominable naturalisé, nous croyons nécessaire de régir cette curiosité façon de comprendre l'acte justicier par excellence.

La peine de mort est nécessaire; la mise en scène actuelle ne l'est pas.

— M. Henry Maret dans le *Radical* s'élève avec énergie contre l'indulgence des tribunaux à l'égard des falsificateurs : Condamner à seize fr. d'amende un homme qui, pour gagner de l'argent, assassine frauduleusement ses clients, c'est une plaisanterie; l'homme paiera d'autant plus allègrement les seize francs que son commerce lui en rapporte seize mille. Depuis plusieurs de nombreuses années de prison et une somme d'argent colossale ne seraient pas de pareil cas un châtiment exagéré.

Car enfin vendre le lait qui vous vendrez, cela est la liberté, mais vendre ce que vous vendez, il y a des moments où l'on trouve que les sultans orientaux avaient du bon, qui faisaient empaler devant leurs magasins les infidèles pris en flagrant délit de parfaite affronte. S'il y a jamais en une raison d'état bonnaise, c'est le raison d'état qui urrache à la tuer les habitants de l'Etat.

— De nouvelles élections vont avoir lieu dans un certain nombre de départements par suite des invalidations. Le *Voltaire* espère que les électeurs refuseront de se lier une seconde fois à des politiciens dont les actes ont expliqué à demeurant toutes leurs la majorité républicaine et la droite monarchique qui qu'aurait chance d'aborer sur la marche des choses en France une action nécessairement mauvaise, qu'on s'aliénat, dans certaines circonstances, aux ennemis désireux de l'ordre social actuel.

— L'*Intransigeant* n'est pas partisan de la limitation du droit d'interpellation.

Ne réglementons pas ainsi, le droit d'interpellation. On vous annonce la Pologne prochaine et de l'ordre supprimé. Au lieu de donner ceux blanche au pouvoir, tenez-le sous la menace salutaire d'un colloque public. La crainte d'être interpellé est chez les gouvernements le commencement de la sagesse.

L'ILE DE MONTE-CRISTO

Un millionnaire florentin. — Travaux considérables. — Villa, château et ermitage

Un millionnaire florentin, le marquis Carlo Guigeononi, vient d'acheter l'île de Monte-Cristo, rendue fameuse par Alexandre Dumas.

Ce gentilhomme excentrique compte bâtir un château monumental dans la plus belle partie de l'île, une villa sur le rivage et un ermitage dans le coin le plus retiré et le plus tranquille.

Une armée de cinq ou six cents ouvriers s'est embarquée hier pour aller commencer les travaux, qui dureront au moins trois années.

Le marquis Carlo Guigeononi, a commandé en même temps un splendide yacht pour pouvoir se rendre à volonté dans son île.

TERRIBLE DRAME DE FAMILLE

Un jeune homme qui veut tuer son père

Un drame de famille s'est déroulé, samedi soir, au bourg Saint-Antoine. Un jeune homme de vingt ans a tenté d'assassiner sa belle-mère et a ensuite essayé de se donner la mort. Voici dans quelles circonstances :

Le duel de deux frères

Il y a deux ans environ, M. Pierrez, âgé de cinquante ans, cocher, veuf et père de deux garçons de vingt à vingt-cinq ans, se remariait avec une jeune femme de vingt-six ans. Les deux fils vivent d'un nouveau ménage qui leur prendre pour compagne une femme si jeune.

L'aîné des enfants, Jacques Pierrez, désespéré, se donnait la mort il y a six mois, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Le second fils, Albert, âgé de vingt ans, vivait une vie mauvaise, se faisant de l'argent, sans aucun attitude, poussé Jacques au désespoir, il lui fit une scène terrible sous prétexte qu'elle gardait les vêtements du défunt, alors que ceux-ci devaient lui revenir.

Il s'emporta, se répandit en injures contre sa belle-mère et lui prédit qu'elle ne mourrait que de sa main.

Le drame

Dans la journée d'avant-hier, Albert, qui habite rue du Chemin-Vert avec sa maîtresse, une nommée Marguerite Gorgeard, se rendit à Saint-Antoine, pour voir la tombe de sa mère et de son frère. Il revint à Paris, dîna avec sa maîtresse et, vers neuf heures, monta chez lui pour se coucher. Mais tout à coup, il prit une maîtresse était déjà au lit, Albert Pierrez s'écria : « Je vais me venger de ma belle-mère ! » Il détacha d'une panoplie un long poignard qu'il glissa dans sa poche, et il courut chez son père. Il, faubourg Saint-Antoine. M. Pierrez jouait aux cartes avec sa femme, sa fille et une demoiselle Bani, sa nièce, quand Albert arriva. Le jeune homme dit bonsoir et se mit, sans ajouter mot, à se promener de long en large, sombre, agité. Tout à coup, Mlle Bani poussa une exclamation : « Albert! que faites-vous? » Albert Pierrez venait de sortir son arme de sa poche et s'apprêtait à s'élancer sur sa belle-mère. M. Pierrez prit, de la jeune fille, se leva d'un bond et se jeta sur son fils, qu'il essaya de désarmer. Une lutte terrible s'engagea entre les deux hommes. M. Pierrez, les mains lacérées par le poignard, parvenait à désarmer le forcené. Mais ce dernier courut à la cuisine, y prit un couteau et revint vers sa belle-mère, qui était restée comme pétrifiée sur sa chaise. M. Pierrez dut engager une nouvelle lutte avec le misérable.

Fort heureusement, des voisins accoururent et s'emparèrent du jeune homme qui fut conduit par des gardiens de la paix au poste de police du quartier.

Tentative de suicide

Hier matin, à dix heures, l'inculpé comparaissait devant M. Leygonie, commissaire de police.

Le magistrat procédait à son interrogatoire quand Albert Pierrez, qui paraissait fort calme, aperçut tout à coup sur le bureau le poignard et le couteau qui figurait à comme pièces à conviction. D'un mouvement rapide, le jeune homme saisit le poignard et, sitôt fait dans un angle de la pièce, il s'en frappa un coup violent dans la région du cœur.

La lame traversa les vêtements, mais avant qu'elle ait pu pénétrer dans la poitrine, le jeune fit qu'effleurer le sein gauche. L'inculpé allait se frapper une seconde fois quand les inspecteurs lui arrachèrent l'arme des mains.

Albert Pierrez a été envoyé au Dépôt dans la soirée.

LES DRAMES DE LA MER

Une collision. — Sauvetage dans les canots. Les secours d'un vapeur français

Nous trouvons dans les journaux de Hambourg les détails d'un double sinistre en mer, et du sauvetage opéré par le vapeur *Emma*.

Le *Leerdam*, se rendant d'Amsterdam à Buenos-Ayres, avec 300 passagers et 56 hommes d'équipage, abordait à deux heures du matin, dans la nuit du 15 au 16 décembre, le vapeur anglais *Gaze-Quan-Sin*, allant de Chine à Hambourg, avec 16 passagers et 25 hommes d'équipage.

La collision fut telle que les deux navires sombrèrent presque immédiatement et on n'eut *une juste le temps de mettre à la mer deux* canots où s'étaient réfugiés les malheureux. Ils y restèrent ainsi jusqu'à une heure de l'après-midi, hommes, femmes et enfants, exposés au froid, sans vivres, et les femmes, qui étaient presque nues, obligées de prendre leur soulier pour vider l'eau qui pénétrait dans les embarcations.

Enfin, on ne manient-là apercut un vapeur français qui, aperçevant cette masse de canots bondés de naufragés, se dirigea de leur côté et, grâce au calme de la mer, put les embarquer tous sans difficulté.

Malheureusement, ce vapeur l'*Emma*, un des plus petits de la ligne Worms, Josse et Cie, naviguant entre la France et Hamburg, n'était nullement organisé pour un pareil sauvetage : on trouva les femmes et les enfants dans les quelques cabines et dans le salon du bord, on installa les hommes comme on put sur le pont et dans les cales, parmi les sacs de vêtements et de couvertures; mais alors se présenta la terrible question de la nourriture : les 300 naufragés n'étaient réfugiés à grands cris du lait pour leurs nourrissons, *mais il n'y en avait pas à bord* : l'eau douce et les quelques provisions de la cambuse furent vite absorbées par ces affamés, et on n'eut d'autre ressource que de consulter le manifeste du chargement qui, heureusement, contenait du vin et des légumes; c'est ainsi que les malheureux purent, le lendemain soir, soit plus de cinquante heures de traversée.

Arrivé devant Cuxhaven, le capitaine Bamroger, dont, d'après le témoignage de tous, le dévouement ne saurait trop être mis en évidence de tout éloge, fit venir de terre des provisions pour récontorter avant leur départ ceux qu'il avait eu l'heureuse chance de sauver, et, le 19 au matin, il les faisait débarquer à Cuxhaven, qu'ils traversaient à moitié vêtus, presque tous les pieds et la tête nus, pleurant la perte de leurs compagnons et de leurs biens, et l'Odam, De Cuxhaven les naufragés se rendent à Hambourg par train spécial.

PETITES NOUVELLES

— Le Conseil municipal du Havre vient de voter la suppression du Conservatoire de musique de cette ville. C'est probablement le Conservatoire de Rouen devenant alors successeur de Paris, qui recueillera le personnel enseignant du Havre.

— Le Laboratoire municipal vient d'être appelé à examiner un nouvel aliment, c'est de l'alcool fait avec des châtaignes. Il est assez extraordinaire qu'on ait vous les pommes de terre, qu'on ait utiliser ce fruit dont le principe sucré est pourtant bien connu. Comme résultat, l'alcool de châtaigne ne diffère pas sensiblement de l'alcool de grains et n'a pas beaucoup plus de valeur.

— Après avoir bien à la mairie Drouot, à Paris, le marché de Mlle Adrienne Bernard, la célèbre cantatrice de l'Opéra-Comique, que nous avons souvent applaudi, vient de Mme Lebon, chef d'orchestre du théâtre des Arts de Monte-Carlo et du Casino de Royan.

— Un gisement considérable de minerai de zinc vient d'être découvert dans le département de la Lozère.

— Le docteur Brust, une des illustrations du corps médical suisse, vient de mourir à Bâle. Il a été soigné par le docteur Bernard, assisté par son aide M. Pasteur.

— Le docteur Brust avait été élève de Velpeau, inventeur de l'anesthésie et médecin-chef de l'épidémie de choléra à Paris en 1850. Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1871, pour avoir, lui-même, soigné les soldats français dans l'ambulance de Schlumberger.

— La Société des sciences de Milan avait institué un concours international d'une valeur de 2,000 fr. pour le meilleur travail concernant l'hypnotisme.

L'institut vient de décerner le prix au mémoire français présenté par le docteur de Grandchamps.

— M. Constans, ministre de l'intérieur a quitté Paris par le train de 7 h. 40 du soir; il sera de retour lundi prochain à midi.

Quoi qu'on en ait dit, on ne croit pas jusqu'à présent que le ministre de l'intérieur veuille poser sa candidature sénatoriale dans la Haute-Garonne.

— Le Ministre de l'agriculture fera, à l'occasion du nouvel An une promotion de cent chevaliers environ dans l'ordre du Mérite agricole.

Le chiffre de 2,000 se trouvera atteint et les nominations prochaines ne devaient plus avoir lieu qu'en fur et à mesure des extinctions, il n'y aura plus que des nominations peu importantes.

MENUS PROPOS

Décidément l'imagination des Américains est inépuisable : Barnum lui-même est distancé par ces compagnies. Savez-vous en effet, ce que vient d'imaginer un directeur de théâtre dont la salle ne mérirait d'ermitiement chaud ?

Après avoir usé de tous les moyens ordinaires de réclame, il a eu recours... devinez...

Non, vous ne devinerez jamais. Il a eu recours aux chats pour annoncer sa nouvelle pièce pardessus les gouttières et les toits.

— Vous demande cinq mille chats vivants au théâtre des Nouveautés New-Yorthaises. Les présenter ce matin à 11 heures : bonne rémunération.

Telle est l'annonce affichée dans les journaux de New-York et reproduite par tous les journaux d'Amérique.

Cette fameuse annonce, qui a paru en toutes lettres dans la plupart des journaux de New-York, en caractères flamboyants. On a d'abord cru à une fumisterie du directeur du théâtre.

Cependant, longtemps avant l'heure fixée, des personnes portant des chats, les unes dans leurs bras, les autres dans des paniers ou des sacs, faisaient queue à la porte du théâtre. La circulation était presque interrompue. Chacun chat a été acheté contre un billet de paradis pour la prochaine représentation à sensation ou pour la somme de dix « cents », et deux heures plus tard, deux mille chats, portant chacun une élégante étiquette au cou, étaient fichés simultanément sur la voie publique, grâce à l'enthousiasme des passants et s'envolaient dans toutes les directions, poursuivis par les gamins désireux de lire ce qu'il pouvait leur y avoir sur ces étiquettes.

C'était tout simplement l'annonce d'une grande revue de fin d'année, avec ballets et pantomimes au théâtre des Nouveautés.

Pourvu que nos compatriotes ne se mettent pas à imiter ce yankee.

* * *

Une autre qui nous vient d'Amérique ! Après le combat de la réclame le combat du reportage.

On sait que des machines rotatives enlèvent la neige sur les voies ferrées occidentales. A chaque tour de roue, ces puissantes machines lancent dans l'air une avalanche de neige.

Il y a quelques jours, au Texas, sur la ligne de Fort Worth, les voyageurs eut été surpris de se voir inondés par une avalanche de bœuf.

Les uns recevaient sur la tête un aloyau, d'autres un filet, d'autres un rumsteck, tout cela provenant d'un troupeau qui avait été gelé, recouvert par la neige, une semaine auparavant, et que la machine rotative du train avait mis sur et à mesure et lancé ainsi en morceaux.

Aussitôt, on s'empressa, de toutes parts, d'allumer des feux sur la neige, et les voyageurs purent se regaler d'une façon fort inopinée.

Les reporters Français sont impitoyablement traités de sacoches par les Américains compatriotes. Ils sont cependant bien naïf dans le genre auprès de leurs confrères du nouveau monde.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

En Belgique

La grève s'étend

Crespin, 27 décembre. — La grève est toujours générale en Grand-Manbourg au Tricustain d'un quitts St-Ghislain-Quarette de Fleurus. Il y a grève partielle un peu partout, sauf au Boulacs, à Ormont et au Châtelet.

Des meetings privés ont lieu chaque soir : on y recommande le calme.

La gendarmerie a encore augmenté ses patrouilles qui dispersent sans difficulté les groupes d'ouvriers.

Il y a un minimum de 11,500 grévistes.

La pénurie de charbon

La pénurie de combustible se fait de plus en plus sentir dans les laminoirs, hauts-fourneaux et verreries. On a les sérieuses craintes de devoir suspendre le travail et jusqu'au trafic des tramways et chemins de fer, si cela dure encore plusieurs jours.

D'autres usines citées, entre parmi celles travaillant encore chôment aujourd'hui, notamment les fours à coke et les fabrique de briquettes du Borinage.

Les achats à l'étranger

Liège, 27 décembre. — La *Meuse* signale l'arrivée des charbons anglais dans le bassin de Liège, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

La Société Cockerill, dont les aciéries ont dû chômer plusieurs jours, cette semaine faute de combustible, vient d'envoyer un de ses chefs de service en Angleterre pour y négocier une commande de 60,000 tonnes de charbon, et de 6,000 tonnes de coke.

Ces charbons seront transportés à Anvers dans les steamers de la Société Cockerill, et d'Anvers à Seraing dans les bateaux de cette société.

En Angleterre

Les grèves des gaziers

Londres, 27 décembre. — La grève des gaziers est toujours au même point.

Dans un meeting tenu hier par les grévistes, il a été exposé qu'un projet d'arbitrage avait été élaboré par la South Metropolitan Company, les nouveaux ouvriers devront signer l'engagement de servir la Compagnie pendant trois ans. Ce n'est que dans le cas de faux de temps qu'ils toucheront le bonï résultant de leur participation aux bénéfices.

Les grévistes ont refusé d'aliéner leur liberté même pour douze mois.

Chronique locale

ROUBAIX

Un drame au vitriol

Un drame au vitriol qui n'a été connu que très tard dans la soirée, s'est déroulé hier vers huit heures dans l'estaminet du *Bon Café*, situé rue du Chemin-de-Fer, 44, et tenu par M. Caron.

Un ouvrier tisserand, nommé Bernard, avait quitté Roubaix il y a une huitaine de jours en compagnie d'une servante nommée Marie Delsart, âgée de 36 ans, quand quelques heures furent épuisées il revinrent à Roubaix.

Bernard avait acheté à Fourmies hier matin une petite bouteille de vitriol.

Hier, vers six heures il rencontra sa maîtresse chez Caron et prit en sa compagnie quelques consommations.

A huit heures Bernard se leva et se dirigeant vers le comptoir, invita sa maîtresse ainsi que les personnes présentes à prendre un verre avec lui.

Marie Delsart se préparait à boire lorsque Bernard saisit la fiole qu'il avait jusqu'alors dissimulée et en lança le contenu à la figure de la fille en disant : « Tiens, voilà de l'eau fraîche. »

Aux cris poussés par la malheureuse on s'empressa autour d'elle et on prévint immédiatement la police qui arrêta le coupable.

Celui-ci n'a manifesté aucun regret et a déclaré que son mais de prison cela lui étaient bien indifférents (sic).

Quant à la jeune fille elle a la figure affreusement brûlée, mais ses jours ne sont pas en danger.

Elle a été transporté à l'hôpital.

Conseil municipal. — Le conseil municipal a tenu sa dernière séance de la session.

Nous en donnerons demain le compte-rendu.

Concert de l'Association des dames françaises. — C'est ce soir qu'aura lieu au Grand-Théâtre de Roubaix le brillant concert organisé par l'Association des dames françaises.

Cette solennité, à la fois artistique, patriotique et artistique aussi ne doutons-nous pas du plein succès qu'obtiendra cette soirée brillante sous tous les rapports. Le programme du reste est on ne peut mieux composé tout le monde sera certainement satisfait et la caisse de secours se ressentira avantageusement de cette magnifique matinée.

M. Delberghe, horticulteur rue de Lille, dont le bon goût a si souvent été remarqué, continuera au coup d'œil splendide de la salle en y *installant une belle variété de ses plus beaux* spécimens.

Armand Rosat.

L'Epargne du Nord. — Il a été fondé, à Lille, le 30 novembre 1889, une Société philanthropique de prévoyance par caisse de retraites, sous le titre de l'Epargne du Nord. Cette société a pour but de servir une rente annuelle à tous ses membres qui auront versé pendant 15 années, une minime cotisation variant de 1 à 5 francs par mois suivant le nombre de parts souscrites.

A partir de la 1e année de fonctionnement, les intérêts du capital de la Société pendant l'année écoulée serviront à payer la rente aux ayants droit, proportionnellement à leur nombre de parts souscrites.

Les fonds seront déposés à Caisse d'Epargne pour être convertis en rentes sur l'Etat, au nom de la Société et personne ne pourra les retirer.

Tous personnes des deux sexes, âgée d'au moins 15 ans et habitant le département, a droit de faire partie de ladite Société. Les adhésions partent invariablement du 1er du mois à l'ordre d'inscription.

Les personnes désireuses de faire partie de ladite Société pour 1889 ou 1890, peuvent s'adresser pour la communication des statuts et pour les adhésions, à Lille chez, M. Hindy, président, rue Nationale, 9. — M. Pierron, vice-président, rue des Coquelets, 6. — M. Duvillier, trésorier, rue d'Antin, 28. — M. Dujardin, secrétaire, rue de Roubaix, 46. — M. de Rasse, président de la section de la Madeleine-lez-Lille, à la Madeleine, rue Saint-Victor.

Un accident rue de Mouveaux. — Un accident s'est produit hier matin, chez M. Cordonnier, fabricant de tissus, rue de Mouveaux.

Vers six heures, avant de se mettre au travail, une soupeuse, nommée Marie Bonnet, âgée de 32 ans, demeurant rue de Béthune, nettoyait les buffles de son métier, lorsque sa main droite fut prise par une courroie.

Admise à l'Hôtel-Dieu, on constate une fracture de l'avant-bras.

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par M. Leyguie, juge d'instruction, la police a procédé à l'arrestation du nommé Adolphe Mast, âgé de 30 ans, inculpé de vol.

Vol de charbon. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers trois heures, l'agent Bécaniers pénétrait rue de l'Ouest, lorsqu'il s'aperçut qu'un individu volait du charbon. Il l'arrêta et le conduisit au dépôt de sûreté; c'est un nommé François Vanheste, demeurant rue du Parc.

Coëcilia Roubaisienne. — La Commission administrative de la Coëcilia prie les membres actifs d'assister à la répétition de samedi prochain, pour le concert que la Société donnera le lendemain, offert aux familles des membres actifs et membres honoraires.

Soupes

Le Conseil municipal autorise l'administration des hospices à publier les bulletins de M. Augustin Masquelier, qui refuse de se conformer à une convention passée en 1879 et relative à des couvertures de rues dans le quartier du Virolois.

Plans d'achèvement de l'Hôtel-de-Ville

M. Le Blan, architecte, qui était chargé de la confection des plans d'achèvement de l'Hôtel-de-Ville a demandé de pouvoir, pour raison de santé, continuer à s'en occuper.

M. Leroux, le nouveau directeur du service des Bâtiments municipaux, s'est offert de faire exécuter ce travail sous ses ordres par des auxiliaires pris en dehors du bureau.

Aucune rétribution ne sera faite à M. le directeur du service des Bâtiments pour ce travail, mais un crédit de 4,000 fr. doit être inscrit pour la rémunération des auxiliaires employés. Adopté.

Grands Travaux

La mairie informe le Conseil municipal que la commission départementale des Bâtiments civils a adopté les plans et projets des grands travaux projetés en apportant toutefois des modifications aux projets primitifs en ce qui concerne :

1° La rue nouvelle qui formera le prolongement de la rue Notre-Dame et comportant la création d'une place à son extrémité pour dégager les abords du nouveau conditionnement.

2° A une modification au tracé de la rue à percer à travers le pâté de maisons de l'angle du boulevard de Lille et du pâté de l'Hôtel de Ville à la place Charles Roussel.

Viaduc de la rue Neuve de Roubaix

On sait que la Compagnie du Nord se propose de doubler dans la largeur le viaduc de la rue Neuve-de-Roubaix.

Un projet de ce travail a été déposé par la Compagnie. Le Conseil municipal, de son côté, doit veiller à ce que la circulation ne soit pas du tout gênée. M. le Maire a mission de renvoyer l'étude de cette « grave affaire » à la Commission de la voirie. Adopté.

Réceptions de travaux et fourniture

M. le maire soumet à l'homologation du conseil municipal, les procès-verbaux de réceptions de fournitures et travaux de voirie auxquel il a été procédé par les soins de MM. Lefrancois, adjoint, Delavalvre et Sénéhar, *conseillers municipaux. Le* conseil homologue, les dits procès-verbaux et vote les crédits nécessaires au paiement des reliquats restant dus aux entrepreneurs.

Hospices et bureau de bienfaisance

Budgets pour 1890. — Au nom de la commission des finances, M. Paris, dépose les rapports, sur les projets de budgets des hospices et du bureau de bienfaisance pour l'exercice 1890. Le conseil adopte sa discussion.

(A suivre).

Réception. — A l'occasion du renouvellement de l'année, l'Administration municipale, selon les traditions locales, aura l'honneur de recevoir le lundi 31 décembre de trois heures et demie à quatre heures et demie de l'après-midi, dans la grande salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville.

Violences. — Un procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Jules D..., fleur, rue Auber, pour violences et voies de fait envers la nommée Florence Debuequoy, qui a subi une incapacité de travail de plusieurs jours.

L'influenza à Tourcoing. — Il paraît que l'influenza n'a pas fait son apparition à Tourcoing.

On nous signale en effet plusieurs cas bien caractérisés de la maladie à la mode, notamment M. Vaïsse, marchand de grains de Roubaix, qui est en train de payer son tribut à la fièvre dengue.

Elle n'a pas pour l'influenza !

Don aux musées. — Les musées de Tourcoing viennent de s'enrichir d'un magnifique tableau offert par M. Desplanques, artiste peintre tourquenois.

Il s'agit de la toile de cet artiste *Derniers bouleurs* admis au dernier Salon, où elle fit très remarquée.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

le plus tonique et le meilleur des fortifiants *VIN recommandé par les célébrités médicales*, tout particulièrement aux personnes anémiques ou d'une constitution délicate.

Dans tous les Cafés

EXIGER L'ÉTIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

Dépôt à Tourcoing : Chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. DAUFY, 74, rue Nationale, à Lille.

SUICIDE A LINSELLES

Le sieur Julas Castelain, boucher, à Linselles, a été trouvé hier matin noyé dans un fossé situé non loin de sa demeure.

Il s'était levé au milieu de la nuit du mercredi à jeudi pour mettre à exécution son funeste projet.

On ignore absolument les causes de ce suicide.

LILLE

Arrestation importante. — La police a arrêté, hier, en vertu d'un mandat d'extradition formulée par le parquet d'Audenarde (Belgique), un nommé Vital Santens, né à Wortegem.

Ce dernier qui n'est âgé que de 20 ans, serait un dangereux coquin poursuivi par la justice belge sous l'inculpation de tentative de meurtre.

Nous n'avons pas aujourd'hui de détails complets, mais nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

Comité linier du Nord. — *La culture du lin. — Le renouvellement des traités de commerce.* — Mardi dernier, à 5 heures, a eu lieu à l'hôtel du Musinel, l'assemblée générale annuelle du comité linier du Nord. Les éleveurs et les négociants en lin qui assistaient à cette réunion, ont écouté avec grand intérêt l'exposé que leur a fait le président, M. Edouard Fauchear, des travaux du comité pendant l'année 1889, et approuvé les efforts tentés dans le but d'arriver au moyen de concours à l'extension de la culture et de la production du lin.

Se préoccupant ensuite de l'échéance prochaine des traités de commerce, les membres présents ont examiné longuement les idées préconisées la veille par M. Méline et ont émis le vœu de voir s'organiser dans le Nord et dans la France, la campagne qu'il va faire pour combattre bientôt contre